Conditions d'engagement Coupe et Championnats de France Ski Alpin

Chaque participant (coureur, guide, accompagnateur, invité) devra s'inscrire sur le site «handisport.unautresport.com »

Le prix des inscriptions est de 40 € par jour de course pour les coureurs et de 20 € pour les accompagnateurs et les guides.
Un seul accompagnateur possible pour les compétiteurs malvoyants, assis, mineurs et certains debouts par dérogation.

Les inscriptions seront majorées à partir du **mardi 14h** précédant la course et elles seront closes le **jeudi** précédant la course à **14h.** La majoration est de 20€ pour tous.

Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la compétition. Les inscriptions ne seront effectives qu'après règlement complet.

Chaque compétiteur (et guide) devra être en **possession d'une licence handisport compétition** valide.

La période de mutation de la licence d'un club a un autre est du 1er septembre au 31 octobre.

Tout nouveau compétiteur devra valider sa classification pour être classé et marquer des points. Pour cela, il doit envoyer une demande au coordinateur du circuit qui l'orientera vers un classificateur.
Les demandes faites après novembre, peuvent ne pas être traité dans les temps pour la saison en cours.

Il est possible de participer à une Coupe de France ou Championnats de France sans avoir validé sa classification. Mais dans ce cas, le jury classera le participant dans la catégorie la moins favorable en rapport avec son handicap et il ne pourra pas marquer de point au classement général. On retiendra le résultat uniquement pour son classement sur la journée de compétition. Si le jury ne peut pas déterminer une classification provisoire, la personne pourra prendre le départ de la compétition, mais ne sera pas classée sur l'épreuve, seul son temps brut apparaîtra.

Les catégories et classifications retenues sur le circuit et Championnats de France sont celles de la FIS.
De ce fait, nous introduisons dans nos classements les athlètes de petite taille catégorie "SS".
Ils doivent fournir un formulaire de diagnostic médical comprenant la preuve de l'état de santé sous-jacent ayant conduit à la déficience admissible.
Les athlètes de petite taille ont une longueur réduite au niveau des os des membres supérieurs, des membres inférieurs et/ou du tronc. Des exemples de problèmes de santé

sous-jacents pouvant conduire à une petite taille comprennent l'achondroplasie, le dysfonctionnement de l'hormone de croissance et l'ostéogenèse imparfaite.
≤ 145 cm pour les athlètes masculins et ≤ 137 cm pour les athlètes féminines
Les athlètes de petite taille seront éligibles pour participer aux épreuves techniques (SL et GS) uniquement.
Le dossier de classification sera traité selon les mêmes procédures.

Pour participer à une Coupe de France ou aux Championnats de France de ski alpin, il faut être dans la catégorie U14, soit être né en 2011ou avant pour la saison 2023/2024.
Pour les courses FIS, il faut être né en 2007 ou avant pour la saison 2023/2024.

Chaque coureur devra avoir participé à une épreuve de coupe de France ou avoir couru à l'international dans la saison pour pouvoir prendre part aux épreuves de Championnats de France.

Le port du casque est **obligatoire** sur toutes les courses pour les coureurs et les guides. N**orme FIS RH 2013** pour les épreuves de géant, le skicross et les épreuves de vitesse.

La dorsale est obligatoire en géant et sur les épreuves de vitesse, très vivement recommandée en slalom et obligatoire pour les coureurs de moins de 25 ans sur toutes les épreuves.

Les coureurs assis ne pourront bénéficier d'aucune assistance, quelle qu'elle soit durant la course.
Les personnes porteuses de déficiences visuelles doivent être conduites par un guide.

Le fartage doit respecter les règles internationales. Noté que depuis la saison 2023/2024 le fartage au fluor est interdit.

En Géant et Slalom, tous les skis sont autorisés.
En Super Géant et en Descente, le compétiteur doit utiliser au minimum des skis de Géant en 185cm(+/- 5cm).
En Skicross les combinaisons de courses sont interdites (surchaud et softshell préconisés).

Lors des reconnaissances : chaque coureur devra déraper entre les portes, il est interdit à tous de « skier » entre celles-ci.

L'échauffement se fera hors de la piste de compétition.

Les Podiums Coupe de France seront les suivants :
- 1 podium jeune (-18 ans) femmes et hommes (toutes catégories confondues)
- 1 podium master (+45ans) femmes et hommes (toutes catégories confondues)
- 1 podium déficient visuel femmes et hommes
- 1 podium debout femmes et hommes
- 1 podium assis femmes et hommes
- 1 podium sourd/mal entendant femmes et hommes
- 1 podium femmes et hommes pour personnes de petites tailles

Lorsqu'un podium n'est pas complet, seul le vainqueur peut être appelé.
Si le nombre d'inscrit est inférieur à 4 dans une catégorie, le jury se garde le droit de rassembler cette catégorie avec une ou plusieurs autres de même sexe et faire un classement commun.

Ces 2 décisions seront validées et annoncées la veille de la course lors du comité de course.

Le classement général de la Coupe de France sera le suivant :

- 1 podium Club (avec les 3 meilleurs coureurs du club au total de la saison)
- 1 podium Général Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Jeune (moins de 18 ans) Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Master (plus de 45 ans) Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Sourd/mal entendant Femmes et Hommes
- 1 podium femmes et hommes pour personnes de petites tailles

Il est convenu que les Championnats de France seront comptabilisés dans le classement général.
Il faut avoir participé au minimum à deux étapes (lieux différents) de la Coupe de France pour être dans le classement général de la Coupe de France.

Les Podiums Championnats de France seront les suivants :

- 1 podium déficient visuel femmes et hommes
- 1 podium debout femmes et hommes
- 1 podium assis femmes et hommes
- 1 podium sourd/mal entendant femmes et hommes
- 1 podium femmes et hommes pour personnes de petites tailles

Seuls les coureurs français pourront prétendre au titre de champion de France. Si la course est aussi classée FIS, les coureurs étrangers seront récompensés par un cadeau.

Nous gardons la possibilité d'appliquer la règle du "moins un" ("Minus one"). C'est-a-dire que l'on ne décernerait pas de titre de champion de France si la personne est seul dans sa catégorie, délivrerai qu'une médaille (au vainqueur), s'ils sont deux et deux médailles s'ils sont 3 au départ de la course. A partir de 4 personnes dans la catégorie, nous ferions un podium complet.
Si le nombre d'inscrit est inférieur à 4 dans une catégorie, le jury se garde le droit de rassembler cette catégorie avec une ou plusieurs autres de même sexe et faire un classement commun pour décerner le titre.
Ces 2 décisions seront validées et annoncées la veille de la course lors du comité de course.

Le comité d'organisation peut se réserver le droit de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques.

Coordinateurs du circuit FFH ski alpin et snowboard :

Dorine : d.araujo@handisport.org
Xavier : x.rolland-muquet@handisport.org